



AROPA ALSACE

Une ambition partagée

Association de Retraités d'Organismes Professionnels Agricoles

9, rue de Guebwiller 68000 COLMAR



aropa.alsace@yahoo.fr

PROCES VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE L'AROPA ALSACE

Du 05 octobre 2021

à la Chambre d'Agriculture à Sainte Croix en Plaine (68)

A 14 h 15, M. Raymond CLEMENT, Président, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AROPA Alsace qui va statuer sur les exercices 2019 et 2020.

Il salue les membres présents et les remercie de leur attachement à l'association.

Il précise qu'au vu des conditions particulières dues à la pandémie, aucune personnalité extérieure n'a été invitée, sauf M. Daniel Pontisso, président de la FRANE (fédération régionale des Aropa du nord-est) et de l'AROPA de Moselle. Il interviendra sur le thème du contrat Mutualia.

Il remercie les dirigeants de la Chambre Régionale d'Agriculture pour la mise à disposition des locaux.

Puis il passe à l'ordre du jour.

Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22.03.2019

Le PV a été adressé à l'ensemble des adhérents avec l'invitation à l'Assemblée Générale. A la demande du Président, aucune question ni opposition n'est soulevée. Par conséquent, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités

Le secrétaire présente le rapport d'activité des années 2019 et 2020.

Pour 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises. Il a débattu essentiellement des problématiques suivantes :

- L'information sur l'association : en vue de faire connaître l'AROPA Alsace, un nouveau flyer a été mis au point qui sera remis aux requérants à la pension de vieillesse par la MSA. Deux réunions d'information ont eu lieu à Haguenau et à Ste Croix en Plaine.
- La Commission Développement a mis au point un questionnaire en vue de recueillir les attentes des adhérents.
- La poursuite du développement des différents partenariats, soit individuellement, soit dans le cadre de la FRANE
- La validation des sorties proposées par la commission animation, notamment la visite de l'usine La Bonal et du musée de la distillerie, les deux situés en centre Alsace.
- la validation des 2 bulletins d'information parus en 2019.

En 2020, année fortement impactée par la pandémie de la Covid 19, certaines actions ont pu être réalisées, validées par le CA qui s'est réuni à 4 reprises.

- Prise de contact avec les adhérents par téléphone en vue de recueillir leur ressenti sur l'association et pour la vérification des adresses mails et des coordonnées téléphoniques, ainsi que le recueil des adresses mails.
- Détermination d'une photographie de nos adhérents suivant différents critères : âge, domicile, secteur d'activité.
- Etude des questionnaires de recueil des attentes des adhérents : Hubert Muller exposera les résultats.

Au vu de la situation sanitaire, aucune sortie et animation n'a pu être organisée, ni les réunions d'information, ni l'AG prévue en mars 2020 et qui a été annulée en dernière minute.

Deux lettres d'information ont été réalisées.

Pour les 2 années, différents membres du Conseil d'Administration ont participé aux réunions des AROPA sœurs de la région Est, ainsi qu'à celle de la FRAGE et de la FNAROPA, en présentiel ou en visioconférence.

Effectifs :

Le nombre d'adhérents à l'AROPA Alsace au 31.12.2020 s'élève à 708 membres, grâce à l'apport de 143 personnes de l'Amicale des Retraités de la MSA 67 qui ont intégré l'AROPA au 1^{er} janvier 2019, et à des adhésions individuelles, surtout pendant l'année 2019 (135), alors que peu de retraités ont rejoint l'AROPA en 2020. En prenant en compte les membres des 2 autres associations de retraités salariés agricoles d'Alsace affiliées à la FNAROPA (Groupama et MSA 68), réunies au sein du Comité de Liaison, le total représente + 900 adhérents au 31/12/2020.

En l'absence de commentaire et question, le rapport est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président

Le Président Raymond Clément rappelle en premier le blocage du pays suite à la pandémie et espère que les adhérents et leur famille n'ont pas été touchés par cette maladie

Cette pandémie a également perturbé les activités de l'AROPA Alsace : peu de réunions du CA, pas d'AG en 2020, ni de sorties, de réunions ou d'animation.

Il relate les 10 années d'existence de l'association avec sa montée en charge par l'augmentation régulière des adhérents, mais sans atteindre les 1000 membres comme espéré. Le 10^{ème} anniversaire qui sera fêté le 20 octobre prochain au Royal Palace à Kirrwiller avec une participation de plus de 200 personnes. Dorette Tuchscherer évoquera le sujet en fin d'assemblée.

Pour développer l'AROPA Alsace, une enquête des besoins des adhérents a été effectuée comme l'a signalé le secrétaire dans son rapport : Hubert Muller, rapporteur de la commission Développement nous fera part des réponses.

Le Président signale et insiste sur l'élargissement de la représentation de l'association par sa participation à diverses instances nationales et régionales (CFR, CDCA, etc...) confortant la place et la reconnaissance de l'AROPA Alsace dans le paysage des retraites.

Il informe les présents de la signature d'une convention avec la MSA d'Alsace qui permettra d'informer les adhérents des activités en place dans le cadre de la prévention santé pour les personnes âgées.

Revenant sur les sujets d'actualité, il informe des évolutions législatives, notamment de la création de la 5^{ème} branche de la Sécurité Sociale relative au grand âge et à l'autonomie, avec l'espoir de suites pratiques. Il parle également de la situation des retraites complémentaires.

Il évoque la situation du contrat Mutualia dont les chiffres ne sont pas en amélioration suite à un P/C (prestations payées/cotisations) en déficit depuis quelques années. M. Daniel Pontisso interviendra sur le sujet dans son intervention.

Il note que la crise sanitaire a révélé la fragilité de notre système de santé, mais également une forte capacité d'adaptation notamment envers les aînés.

Il informe les adhérents de l'évolution de la structure nationale FNAROPA (fédération nationale des associations de retraités d'organismes agricoles et agroalimentaires) qui, dans le cadre de l'amélioration de sa communication, change de nom en « INITIATIV'Retraite ».

Il termine son exposé en remerciant l'équipe des administrateurs qui l'entoure pour le bon fonctionnement de l'association, et plus spécialement ceux qui ont décidé de laisser la place aux suivants : Brigitte Kieffer, Gérard Neuhard et Arsène Flick.

Bilan financier

M. François SCHMITT, trésorier, présente les comptes des exercices 2019 et 2020 qui se solde par un résultat positif au 31/12/2020 de 3812,87 €, dû en grande partie à l'absence de manifestations. Il rappelle que la cotisation de 25 € comporte l'abonnement au « Chêne Vert » et les cotisations aux organismes fédérateurs qui sont la FNAROPA (Fédération Nationale) maintenant INITIATIV'Retraite, et la FRANE (Fédération Régionale des AROPA du Nord Est).

Aucune précision n'étant demandée, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Rapport des vérificateurs aux comptes-Quitus au Trésorier et au CA

M. Daniel GIUDICI, vérificateur aux comptes, lit la déclaration qui fait état des contrôles effectués et informant l'Assemblée qu'avec sa collègue Marie Jeanne BENARBIA, ils ont eu accès à tous les documents nécessaires à la vérification. Ils n'ont constaté aucune anomalie.

Ils demandent que l'Assemblée donne quitus au trésorier et au Conseil d'Administration, ce qui est accepté à l'unanimité.

Nomination des nouveaux vérificateurs aux comptes

Sur proposition du Président, les vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2021 seront M. Denis HILD et Mme Irène OHREL.

Aucune autre candidature n'étant signalée, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Fixation des cotisations

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration a fixé la cotisation annuelle pour 2022 à **25 €** par adhérent, montant comprenant l'abonnement au « Chêne Vert ». Pour un couple, dont les deux membres sont adhérents à l'AROPA Alsace, elle n'est que de **18 €** pour le conjoint.

Ces valeurs sont identiques à celles pour 2021.

Ces propositions sont validées à l'unanimité.

Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Conformément à l'article 6 des statuts, il est procédé au renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Les sortants sont :

Mme. Marinette GRASSER
Mme Brigitte KIEFFER
M. Gérard NEUHARD
M. Henri WEISS

ainsi que :

M. Raymond CLEMENT
M. Arsène FLICK
M. François SCHMITT
M. René WELMELINGER

Ils demandent le renouvellement de leur mandat, sauf Mme Brigitte KIEFFER, M. Gérard NEUHARD et Arsène FLICK.

Le Président propose de renouveler les sortants, ainsi que de remplacer les sortants par Daniel GIUDICI et Marie Jeanne BENARBIA, alors que Arsène FLICK reste au CA en qualité d'expert.

M. Daniel WOHLHUTER, adhérent et ancien de la Chambre d'Agriculture demande à entrer au CA : le Président propose de l'inviter en qualité de conseiller coopté.

Aucun autre candidat ne se manifestant, à l'unanimité, les personnes proposées sont élues au Conseil d'Administration.

Plus aucune question ni précision n'est évoquée, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire en remerciant les participants.

Le Président passe alors la parole aux intervenants :

M. Daniel PONTISSO qui après avoir présenté la FRANE (Fédération des AROPA du Nord Est), instance dont les membres représentent plus de 30% de la population totale des adhérents AROPA affiliées à la FNAROPA (environ 9000 sur 27000) précise que l'une des principales actions a été la création du contrat FRANE avec MUTUALIA. Ce contrat a pris effet en 2015 et regroupe une très grande partie des adhérent AROPA. Suite à différentes modifications règlementaires telles la prise en charge à 100% dans les domaines des prothèses dentaires, des lunettes et des l'audiologie, ainsi qu'à des « dérapages » de consommation, l'avenir du contrat FRANE n'est pas au beau fixe. Les premières conséquences ont été les différentes augmentations des tarifs et la réduction de certaines garanties.

Quel est l'avenir de notre contrat FRANE ? Faut-il voir dans d'autres organismes d'assurance complémentaires santé leurs propositions ?

La réponse à ces questions sera déterminée pour fin d'année 2022 au vu des résultats, étant entendu que Mutualia « veut garder » le contrat FRANE.

M. Hubert MULLER présente une synthèse des résultats du questionnaire envoyé aux adhérents : il en ressort que les adhérents demandent une obligation de proximité en vue d'éviter les relations impersonnelles comme pour les administrations. Ils aspirent également à un besoin d'information et à l'amélioration des relations avec la MSA et Mutualia, d'où l'importance des informations transmises et l'obligation de faire connaître encore plus l'AROPA Alsace et ses partenariats. Il invite les présents à devenir des militants auprès de leurs collègues retraités.

Mme Dorette TUCHSCHERER, coordonnatrice de la commission Animation Convivialité, relate le déroulement de la journée du 9 octobre 2018 où, près de 100 personnes se sont retrouvées à Dambach la Ville à l'usine La Bonal et au musée de la distillerie à Châtenois, entrecoupé du déjeuner à Itterswiller.

En 2020, pas de journée de convivialité suite aux mesures sanitaires.

En 2021, le CA a décidé de fêter le 10ème anniversaire de l'AROPA Alsace. C'est au Royal Palace à Kirrwiller que se dérouleront les festivités le 20 octobre, avec prise en charge partielle par l'AROPA et mise à disposition gratuite pour les participants de bus. Le succès semble assuré vu le nombre d'inscrits de plus de 200 personnes.

Après débat et questions de la salle, le Président Raymond Clément remercie les intervenants.

Puis, il invite l'assemblée au verre de l'amitié.

A Schiltigheim, le 5 octobre 2021

Raymond CLEMENT

Ernest FREYBURGER

Président

Secrétaire